

STATISTIQUE

MINES. = Production semestrielle

DEUXIÈME SEMESTRE 1907

Tonnes de 1000 kilogrammes

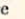





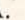




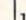
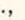



PROVINCES	Charbonnages		Ouvriers	
	Production nette	Stocks à la fin du semestre	Fond et surface réunis	
	— Tonnes	— Tonnes	— NOMBRE	
HAINAUT {	Couchant de Mons	2,496,725	67,365	33,796
	Centre	1,803,449	21,113	21,621
	Charleroi	4,308,160	218,310	47,093
LIÈGE {	Liège-Seraing	2,397,230	107,210	30,263
	Plateaux de Herve	499,520	6,200	4,700
Namur	450,760	21,420	5,137	
Autres provinces	»	»	»	
Le Royaume	11,955,844	441,618	142,610	
2 ^e semestre 1906	11,739,778	355,521	139,481	
En plus pour 1907	216,066	86,097	3,129	
En moins pour 1907	»	»	»	

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

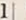
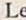
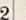

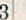


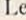

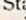

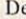
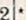

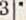


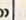
PERSONNEL

CORPS DES INGÉNIEURS DES MINES

Situation au 1^{er} Février 1908

Numéro d'ordre	NOMS ET INITIALES des PRÉNOMS	ANNÉE de la naissance	DATES	
			de l'entrée au service	de la dernière promotion
A. — Section d'activité				
<i>Directeur général</i>				
»	Dejardin (L.), O.  ,  2 ^e cl., M. C. D. 1 ^{re} classe, C. C. A. 1 ^{re} cl., D. P. 1 ^{re} classe, commandeur des ordres du Christ de Portugal et de l'Etoile de Roumanie.	1849	24-11-1871	18-10-1905
<i>Inspecteurs généraux</i>				
1	Minsier (C.), O.  ,  M. C. A. 1 ^{re} cl.	1847	11-12-1873	14-1-1903
2	Libert (J.), O.  ,  M. C. A. 1 ^{re} cl.	1853	21-11-1874	18-6-1905
»	Watteyne (V.), O.  ,  1 ^{re} cl., M. C. A. 1 ^{re} cl., commandeur de l'ordre de Saint Stanislas de Russie, chevalier de la Couronne de fer d'Autriche (1)	1850	21-11-1874	18-6-1905
<i>Ingénieurs en chef Directeurs de 1^{re} classe</i>				
1	Jacquet (J.), O.  ,  1 ^{re} cl., M. C. A. 1 ^{re} cl.	1852	29-1-1876	20-3-1905
2	Julin (J.), O.  ,  M. C. A. 1 ^{re} cl.	1853	15-12-1876	20-3-1905
3	Delacuvellerie (L.), O.  ,  2 ^e cl., M. C. A. 1 ^{re} cl.	1852	28-6-1877	11-11-1905
4	Beaupain (J. B.),  ,  M. C. A. 1 ^{re} cl.	1857	31-1-1881	18-5-1907

(1) Attaché à l'Administration centrale.

Numéro d'ordre	NOMS ET INITIALES des PRÉNOMS	ANNÉE de la naissance	DATES	
			de l'entrée au service	de la dernière promotion
<i>Ingénieurs en chef Directeurs de 2^e classe</i>				
1	Lechat (V.)  ,  M. C. A. 1 ^{re} cl.	1858	18-11-1881	28-1-1905
2	Bochkoltz (G.),  ,  M. C. A. 1 ^{re} cl., D. P. 1 ^{re} cl.	1859	18-11-1881	20-3-1905
3	Pepin (A.)  , 	1861	24-11-1882	20-3-1905
4	Ledouble (O.),  ,  1 ^{re} cl.	1860	24-11-1882	18-6-1905
5	Stassart (S.)  ,  1 ^{re} cl., officier de l'instruction publique de France (1)	1858	20-4-1883	18-5-1907
<i>Ingénieurs principaux de 1^{re} classe</i>				
1*	Demaret (J.),  ,  1 ^{re} cl., M. C. A. 1 ^{re} cl.	1857	18-11-1881	14-1-1905
2*	Demaret (L.)  , 	1859	28-9-1885	15-1-1907
3*	Daubresse (G.) 	1862	2-4-1886	20-3-1907
4	Delbrouck (M.), 	1865	21-3-1889	20-3-1905
5	Libotte (E.), 	1864	16-4-1889	11-11-1905
<i>Ingénieurs principaux de 2^e classe</i>				
1*	Delruelle (L.)	1866	5-5-1891	26-2-1906
»	Halleux (A.), officier de l'ordre de la Couronne de chêne, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne (2)	1869	16-11-1891	26-2-1906
2*	Firket (V.), M. C. D. 1 ^{re} cl.	1869	14-12-1891	26-2-1906
3*	Lebacqz (J.)	1869	2-11-1892	15-1-1907
»	Denoël (L.), M. C. D. 1 ^{re} cl. (2)	1870	2-11-1892	15-1-1907
4	Deboucq (L.)	1873	28-11-1895	20-3-1905
»	Bolle (J.),  2 ^e cl. (3)	1871	28-11-1895	20-3-1905
5	Vrancken (J.)	1872	16-12-1896	18-6-1905
6	Nibelle (G.), M. C. D. 1 ^{re} cl.	1873	16-12-1896	15-1-1907
<i>Ingénieurs de 1^{re} classe</i>				
1*	Orban (N.)	1873	16-12-1896	30-8-1904
2*	Ghysen (H.)	1874	16-12-1896	28-1-1905
»	Levarlet (H.) (2)	1873	16-12-1896	28-1-1905
»	Lemaire (E.), M. C. D. 1 ^{re} cl., M. C. D. 1 ^{re} cl. (3)	1872	16-12-1896	25-4-1905
3*	Repriels (A.)	1875	12-12-1897	11-11-1905
4*	Lebens (L.)	1873	12-12-1897	26-2-1906

(1) Chargé d'un service d'arrondissement et du service spécial des accidents miniers et du grisou.

(2) Attaché à l'administration centrale.




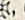






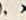

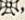





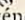



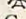



(3) Détaché au service spécial des accidents miniers et du grisou.

* Les fonctionnaires dont les noms sont précédés d'un astérisque, jouissent du traitement maximum affecté à leur grade.

Numéro d'ordre	NOMS ET INITIALES des PRÉNOMS	ANNÉE de la naissance	DATES	
			de l'entrée au service	de la dernière promotion
5	* Niederau (Ch.)	1874	12-12- 1897	15- 1- 1907
6	* Hallet (A.)	1874	12-12- 1897	20- 3- 1907
7	Liagre (Ed.)	1874	12-12- 1897	20- 3- 1905
8	Velings (J.)	1874	12-12- 1897	20- 3- 1905
9	Viatour (F. H.)	1875	12-12- 1898	18- 6- 1905
10	Raven (G.)	1876	12-12- 1899	15- 1- 1907
11	Fourmarier (P.)	1877	12-12- 1899	25-11- 1907
<i>Ingenieurs de 2^e classe</i>				
1	* Bertiaux (A.)	1874	12-12- 1899	28- 1- 1905
2	* Renier (A.)	1876	18-12- 1900	25- 4- 1905
3	* Brien (V.)	1876	18-12- 1900	11-11- 1905
4	* Bailly (O.)	1874	18-12- 1900	26- 2- 1906
5	* Hallet (M.), M. C. D. 1 ^{re} cl.	1877	9 -6- 1901	15- 1- 1907
»	* Breyre (Ad.) (1)	1880	15-12- 1902	15- 1- 1907
6	* Desenfans (G.)	1876	15-12- 1902	25-11- 1907
7	Stévert (P.)	1880	25- 1- 1904	26- 2- 1906
8	Stenuit (A.)	1877	25- 1- 1904	26- 2- 1906
»	Delmer (A.) (1)	1879	25- 1- 1904	26- 2- 1906
9	Lemaire (G.)	1878	25- 1- 1904	15- 1- 1907
10	Dehasse (L.), M. de Chine	1881	25- 1- 1904	15- 1- 1907
11	Hardy (A.)	1878	25- 1- 1904	25-11- 1907
<i>Ingenieurs de 3^e classe</i>				
1	* Gillet (Ch.)	1882	25- 1- 1904	26- 2- 1906
2	* Defalque (P.)	1879	25- 1- 1904	26- 2- 1906
3	* Dandois (H.)	1879	20- 3- 1905	25- 3- 1907
4	* Molinghen (E.)	1877	19- 4- 1905	15 -4- 1907
5	Verbouwe (O.)	1882	12- 3- 1906	
6	Hardy (L.)	1882	20- 3- 1907	
7	Sottiaux (G.)	1883	30- 1- 1908	
8	Delrée (A.)	1883	30- 1- 1908	
9	Divillez (E.)	1884	30- 1- 1908	
10	N.			
11	N.			

(1) Attaché à l'administration centrale.

* Les fonctionnaires dont les noms sont précédés d'un astérisque, jouissent du traitement maximum affecté à leur grade.

Numéro d'ordre	NOMS ET INITIALES des PRÉNOMS	ANNÉE de la naissance	DATES	
			de l'entrée au service	de la dernière promotion
B. — Section de disponibilité				
<i>Inspecteurs généraux</i>				
	Hubert (H.), O.    M. C. A. 1 ^{re} cl.	1849	31-10- 1872	20- 3- 1905
	Van Scherpenzeel-Thim (L.), O.   M. C. A. 1 ^{re} cl., C. Saint-Stanislas de Russie	1850	3- 6- 1875	28- 1- 1905
<i>Ingenieur principal de 1^{re} classe</i>				
	Legrand (L.)	1868	2- 3- 1891	30-12- 1905
<i>Ingenieur de 1^{re} classe</i>				
	Macquet (A.)  	1853	29-11- 1876	27- 3- 1888
<i>Ingenieurs des mines à la retraite conservant le titre honorifique de leur grade</i>				
	Dejaer (E.), C.   C. C. A. 1 ^{re} cl., Directeur général honoraire.			
	Dejaer (L.), C.    1 ^{re} cl., C. C. A. 1 ^{re} cl., D. P. 1 ^{re} cl., Directeur général honoraire.			
	Jottrand (A.), O.   C. C. A. 1 ^{re} cl., M. C. D. 1 ^{re} cl., Directeur divisionnaire honoraire.			
	Smeysters (J.), O.   O.   2 ^e cl., C. C. A. 1 ^{re} cl., Officier de l'Instruction publique de France, Inspecteur général honoraire.			
	Guchez (F.), O.   C. C. A. 1 ^{re} cl., chevalier de l'ordre de Wasa, Inspecteur général honoraire.			
DÉCORATIONS : SIGNES				
	Ordre de Léopold : Chevalier			
	— Officier			O. 
	— Commandeur			C. 
	Croix civique pour années de service			C. C. A.
	Médaille			M. C. A.
	Croix civique pour acte de dévouement			
	Médaille civique			M. C. D.
	Décoration de mutualistes			D. de mutualistes
	Décoration de prévoyance			D. P.
	Légion d'honneur			
	Médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II.			

PERSONNEL

**Modifications apportées à la composition
des 6^e, 7^e et 9^e arrondissements.**

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL,

Vu l'arrêté royal du 21 septembre 1894, organique du service et du Corps des Ingénieurs des mines et notamment les articles 8 et 11 de cet arrêté, relatifs à la subdivision de ce service en Inspections générales et en arrondissements;

Considérant qu'en vue d'assurer la surveillance des mines de houille dans la province de Limbourg, il est nécessaire d'apporter quelques modifications à l'organisation du service de la 2^e Inspection générale;

Vu le rapport de M. l'Inspecteur général de la dite Inspection, en date du 2 octobre 1907,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — Les provinces d'Anvers et de Limbourg qui font actuellement partie, la première du 6^e arrondissement des mines, et la seconde du 9^e arrondissement, sont rattachées au service du 7^e arrondissement des mines.

Cette mesure entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1908.

Expédition du présent arrêté sera adressée, pour exécution, à M. l'Inspecteur général des mines, à Liège, et pour information, à M. l'Inspecteur général des mines à Mons, à MM. les Ingénieurs en chef Directeurs des neuf arrondissements des mines, à MM. les Gouverneurs des provinces et à la Cour des comptes.

Bruxelles, le 15 novembre 1907.

AR. HUBERT.

Personnel du Corps des mines. — Arrêté organique.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir SALUT.

Vu l'arrêté royal du 21 septembre 1894, organique du Service et du Corps des Ingénieurs des mines, modifié par ceux des 21 mars 1902, 16 janvier 1904 et 18 avril 1905;

Vu l'arrêté royal du 29 juillet 1907, relatif au recrutement des Ingénieurs du Corps des mines;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Industrie et du Travail,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — L'article 17 de l'arrêté royal du 21 septembre 1894 est remplacé par les dispositions suivantes :

» ART. 17. — Les nominations aux places d'ingénieur de 3^e classe des mines sont faites à titre temporaire. Elles ont lieu d'après le classement des candidats déclarés admissibles à la suite d'un concours organisé en vertu de l'arrêté royal du 29 juillet 1907; ces nominations sont rendues définitives, s'il y a lieu, après une année d'exercice des dites fonctions et sur avis du Comité permanent des mines. »

ART. 2. — Notre Ministre de l'Industrie et du Travail est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Paris, le 30 janvier 1908.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de l'Industrie et du Travail,

ARM. HUBERT.

POLICE DES MINES

Eclairage. — Verres des lampes de sûreté.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL,

Revu son arrêté du 20 décembre 1906 prescrivant que les verres des lampes de sûreté employées pour l'éclairage des mines à grisou des 2^{me} et 3^{me} catégories devront porter une marque spéciale indélébile en définissant nettement l'origine et la qualité;

Revu notamment l'article 3 du dit arrêté rendant les dispositions de celui-ci applicables à partir du 1^{er} janvier 1908;

Considérant qu'il y a lieu d'accorder un nouveau délai pour permettre aux exploitants des mines susvisées de remplacer les verres actuellement en usage par des verres portant des marques reconnues,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — La date à laquelle les prescriptions du dit arrêté du 20 décembre 1906 seront rendues obligatoires est reportée au 1^{er} juillet 1908.

Bruxelles, le 28 décembre 1907.

Le Ministre de l'Industrie et du Travail,

AR. HUBERT.

Emploi des explosifs. — Explosifs antigrisouteux.

BRUXELLES, le 30 octobre 1907.

Circulaire à MM. les Ingénieurs en chef Directeurs des neuf arrondissements des mines.

MONSIEUR L'INGÉNIEUR EN CHEF,

J'ai l'honneur de vous informer que l'explosif dont la définition est donnée ci-dessous, ayant satisfait aux épreuves auxquelles il a été soumis au siège d'expériences de Frameries, peut être ajouté aux explosifs antigrisouteux

indiqués dans les circulaires du 1^{er} août 1906, du 6 février 1907 et du 10 mai 1907 :

L'Antigel de sûreté, fabriqué par la firme *Société anonyme d'Arendonck*, à Arendonck, et ainsi composé :

Nitroglycérine.	25
Nitrate de soude	20
Binitrotoluol	15
Sulfate d'ammoniaque	5
Cellulose et farine.	35
	100

Charge maximum : 0^h900.

Poids équivalent en dynamite n° 1 : 0^h524.

Le Ministre de l'Industrie et du Travail,

AR. HUBERT.

APPAREILS A VAPEUR

Appareils à vapeur. — Constatation des accidents.

BRUXELLES, le 14 novembre 1907.

Circulaire à MM. les Ingénieurs en chef Chefs de service pour la surveillance des appareils à vapeur.

MONSIEUR L'INGÉNIEUR EN CHEF,

Aux termes des instructions contenues dans la circulaire ministérielle du 15 octobre 1902, c'est aux fonctionnaires chargés de la surveillance des appareils à vapeur qu'incombe la constatation des accidents occasionnés par la vapeur aux *organes* dans lesquels elle est produite ou introduite.

Cette enquête, de caractère purement technique, est indépendante de celle à laquelle l'Inspecteur du Travail doit éventuellement procéder en vertu des prescriptions de la loi du 24 décembre 1903, sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail, lorsque l'accident a fait des victimes dans le personnel de l'établissement où il est survenu. Dans ce dernier cas, et afin d'éviter toute difficulté, je vous prie de vouloir bien rappeler aux industriels qu'ils doivent

adresser à l'Inspecteur du Travail compétent, les déclarations d'accidents prévues par la loi susvisée. Celles-ci ne les dispensent pas toutefois de l'information prescrite par l'article 59 de l'arrêté royal du 28 mai 1884 sur la police des appareils à vapeur.

Le Ministre de l'Industrie et du Travail,

AR. HUBERT.

INSTRUCTION N° 58

Chaudières à vapeur d'origine étrangère établies à bord des bateaux destinés à la navigation maritime et fluviale. — Marques des tôles. — Dérogations.

BRUXELLES, le 20 janvier 1908.

CIRCULAIRE

à MM. les Gouverneurs de province et à MM. les Ingénieurs en chef, chefs de service pour la surveillance des appareils à vapeur.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

MONSIEUR L'INGÉNIEUR EN CHEF,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la circulaire ministérielle du 5 août 1898 (n° 41) est rapportée et remplacée par la suivante :

a) Bâtiments maritimes belges. — Pour les chaudières d'origine étrangère installées à bord des navires de mer définis par leur destination et leur usage, il pourra être accordé dispense des prescriptions de l'article 35 de l'arrêté royal du 15 décembre 1906, s'il est établi que le navire est classé par une société maritime de classification ou bien s'il est prouvé que ses générateurs ont été construits sous la surveillance d'un organisme de ce genre et en conformité des règles en vigueur dans le pays de provenance.

Jusqu'à nouvel avis, le Lloyd's Register, le Bureau Veritas et le Lloyd allemand sont les seules sociétés dont le classement sera admis.

b) Bateaux exclusivement destinés à la navigation intérieure. — Leurs générateurs doivent satisfaire à toutes les prescriptions réglementaires.

c) Bateaux étrangers de mer et de navigation intérieure en service international. — On pourra appliquer à leurs générateurs le régime de tolérance défini pour les locomotives par la circulaire du 25 octobre 1884.

d) Industries foraines. — Entreprises de travaux publics. — Pour les générateurs faisant partie du matériel d'établissements étrangers et qui fonctionnent momentanément dans le pays, on pourra user de la même tolérance que celle ci-dessus définie.

Le Ministre de l'Industrie et du Travail,

AR. HUBERT.

ARRÊTÉS SPÉCIAUX

Mines

Arrêté royal du 15 janvier 1907 déclarant d'utilité publique l'établissement d'une voie ferrée sur estacades destinée à relier le siège Saint-André de la Société anonyme des Charbonnages du Poirier, à Montigny-sur-Sambre, à l'usine de triage et lavage de charbon établie au siège Saint-Charles de la même société.

Arrêté royal du 5 mars 1907 autorisant la Société anonyme des Charbonnages du Poirier, à Montigny-sur-Sambre, à occuper, pour les besoins de son exploitation deux parcelles de terrain sises en cette commune.

Arrêté royal du 2 avril 1907 autorisant la Société anonyme des Charbonnages de l'Ouest de Mons, à exécuter des travaux de recherches dans des terrains non concédés situés sous le territoire de la commune de Wihéries et à traverser à cet effet, l'esponte Sud de sa concession de Belle-Vue.

Arrêté royal du 22 avril 1907 autorisant la Société anonyme des Charbonnages de Bonne-Espérance, Batterie et Violette, à Liège, à occuper pour les besoins de son exploitation, une parcelle de terrain sise à Herstal.

Arrêté royal du 10 août 1907 autorisant la Société anonyme des Charbonnages Elisabeth, par dérogation aux prescriptions de l'article 4 du cahier des charges de la concession de Baullet, à exploiter par le puits Saint-Barbe : 1° les couches existant entre les niveaux de 33 mètres et de 100 mètres dans la partie de la concession s'étendant au Sud du dit puits ; 2° les couches existant entre les niveaux de 56 mètres et de 100 mètres dans la partie s'étendant au Nord du même puits.

Arrêté royal du 6 novembre 1907 autorisant la Société anonyme des Charbonnages de l'Arbre Saint-Michel, à Mons (Liège), par dérogation au cahier des charges de la concession de ce nom, à traverser l'esponte Nord de cette concession, par une bœnure de reconnaissance au niveau de 114 mètres de son siège Hallette.

Arrêté royal du 6 novembre 1907 autorisant la Société anonyme des Charbonnages du Centre de Jumet, à élever jusqu'à la galerie d'écoulement sise à 57 mètres de profondeur le niveau des exploita-

tions inférieures à établir dans le périmètre des concessions de Bois d'Heigne et de Cayelette réunis.

Arrêté royal du 6 novembre 1907 autorisant la Société anonyme des Charbonnages du Nord de Genly, à Frameries, à réduire à 50 mètres l'épaisseur du massif réservé sous les morts-terrains de sa concession de Genly.

Arrêté royal du 31 décembre 1907 autorisant la Société anonyme du Charbonnage de Sacré-Madame, à Dampremy, à occuper pour les besoins de son exploitation, 3 parcelles de terrain sises à Dampremy.

Usines

Arrêté royal du 20 mars 1907 autorisant la Société anonyme des Aciéries d'Angleur à Tilleur-lez-Liège, à établir dans ses usines de Tilleur, différents appareils de fabrication, des appareils à vapeur et des installations électriques.

Arrêté royal du 5 mars 1907 autorisant la Société anonyme des Mines et Fonderies de la Vieille-Montagne, à Angleur, à construire dans son usine de Flône, sur le territoire des communes de Saint-Georges et de Hermalle-sous-Huy, deux nouveaux massifs de deux fours à 108 creusets pour la réduction des minerais de zinc.

Arrêté royal du 5 mars 1907 autorisant la Société anonyme des Mines et Fonderies de la Vieille-Montagne, à Angleur, à construire 31 nouveaux fours de réduction des minerais de zinc, à 108 creusets chacun, dans son usine de Valentin Cocq, à Hollogne-aux-Pierres.

Arrêté royal du 5 mars 1907 autorisant la Société anonyme d'Ougrée-Marihaye, à Ougrée, à transformer partiellement ses aciéries et ses laminaires, à Ougrée et à Seraing.

Arrêté royal du 5 mars 1907 autorisant la Société anonyme des Usines métallurgiques de Saint-Eloi, à Thy-le-Château, à modifier la consistance de ses usines de Thy-le-Château et à mettre en usage divers appareils électriques.

Arrêté royal du 5 mars 1907 autorisant la Société anonyme G. Dumont et frères, à Sclaigneaux, à modifier la consistance de son usine à plomb de Sclaigneaux (commune de Seilles).

Arrêté royal du 22 avril 1907 autorisant la Société anonyme des Laminaires à fers et à tôles de Monceau-Tilff, à augmenter la consistance de son usine du Méry, à Tilff.

Arrêté royal du 22 avril 1907 autorisant la Société anonyme d'Ougrée-Marihaye, à Ougrée, à établir dans son aciérie un four du système Martin-Siemens, pour la production d'acier et un groupe de gazogènes.

Arrêté royal du 16 juillet 1907 autorisant la Société anonyme Métallurgique de Prayon, à établir dans son usine de Prayon, à Forêt, 4 massifs de fours à zinc, ainsi que 2 massifs de fours à cuire les creusets.

Arrêté royal du 10 septembre 1907 autorisant la Société anonyme des Aciéries Brachot frères et Levoz, à Montigny-sur-Sambre, à installer à côté de leur fonderie actuelle, divers appareils de fabrication.

Arrêté royal du 26 septembre 1907 autorisant la Société anonyme des Aciéries d'Angleur à apporter certaines modifications à la consistance de son usine de Sclessin, à Tilleur.

Arrêté royal du 26 septembre 1907 autorisant la Société anonyme des Hauts-Fourneaux et Fonderies de La Louvière à établir un haut-fourneau en remplacement d'un autre.

Arrêté royal du 26 septembre 1907 autorisant la Société anonyme des Tôleries Duffrenoy et Delloye et C^{ie} à établir, près de la gare de Régissa, sur les territoires des communes de Marchin et de Vierset-Barse, une nouvelle usine pour le laminage des tôles de fer et d'acier.

Arrêté royal du 21 octobre 1907 autorisant la Compagnie des Métaux et Produits chimiques d'Overpelt, à augmenter la consistance de son usine d'Overpelt.

Arrêté royal du 6 novembre 1907 autorisant la Société anonyme de Grivegnée à déplacer cinq fours à puddler et un marteau-pilon dans son usine de Grivegnée.

Mines métalliques

Arrêté royal du 27 août 1907 accordant à la Société anonyme de la Vieille-Montagne, à Angleur, à titre d'extension, la concession de mine de blende, de galène et de pyrites, sous une étendue de 161 h. 59 a., dépendant des communes de Henri-Chapelle et Welkenraedt.

MÉMOIRES

Sur la valeur pratique du problème de Pothenot M. Dehalu. 3

SERVICE DES ACCIDENTS MINIERS ET DU GRISOU.

Note sur le rôle de la densité de chargement dans les expériences relatives aux explosifs antigrisouteux et poussiéreux J. Bolle. 33

EXTRAITS DE RAPPORTS ADMINISTRATIFS.

(1^{er} SEMESTRE 1907)

1^{er} arrondissement. — Emploi des marteaux perforateurs. — Chariots-transporteurs pour les blessés. — Boîtes de secours au fond. S. Stassart. 53

3^{me} arrondissement. — Emploi du marteau pneumatique. — Chambres abris au fond de la mine. O. Ledouble. 74

6^{me} arrondissement. — Charbonnage de Falisolles : Transporteur mécanique de briquettes. — Carrière de coticule de Bihain : Captation des poussières produites par le marteau pneumatique G. Bochkoltz. 79

7^{me} arrondissement. — Charbonnage du Horloz : Transport de charbon dans les voies montantes V. Lechat. 82

NOTES DIVERSES

Sur l'inflammation du grisou par les conducteurs électriques incandescents. — Étude comparative des expériences de M. Hauser et des nôtres. Couriot et J. Meunier 87

Accidents survenus en Angleterre en 1906, et relatifs à l'emploi des substances explosibles ainsi qu'aux détonateurs J. Daniel. 99

Essai de stabilité des nitro-celluloses Id. 117

Accidents mortels dans les houillères de l'Amérique du Nord Id. 123

Accidents mortels de l'industrie, en 1906, dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Id. 131

Les conflits du travail, en Suède Ed. Lozé. 134

Exposition de Munich en 1908. — Concours de modèles d'aéroplanes. 137

Bibliographie: Exploitation du pétrole, par L.-C. TASSART. — Manuel des essais par voie sèche (*A manual of fire assaying*), par CH. FULTON. — Les pyrites, par P. TRUCHOT. — Or et cuivre en Serbie orientale, par DOUCHAN IOVANOVITCH. — Agenda Dunod pour 1908 : Mines et métallurgie, par D. LEVAT. — Traité pratique d'exploitation des mines (*Practical Coal Mining*), par W. S. BOULTON. — Traité complet d'analyse chimique appliquée aux essais industriels, par J. POST ET B. NEUMANN. — Traité élémentaire de sidérurgie (*Gemeinfassliche Darstellung des Eisenhüttenwesens*). — Les mines de cuivre du monde (*The Cooper Mines of the World*), par W. H. WEED. — Annuaire de l'industrie minière, métallurgique et chimique en Italie (*Annuario della Industria mineraria, metallurgica, etc.*). — Cours d'exploitation des mines, par A. HABETS . . . 138

LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION DES MINES A L'ÉTRANGER.

Allemagne. — Prescriptions édictées par la Caisse commune d'assurances des carrières de Prusse en vue d'éviter les accidents de minage 147

LE BASSIN HOULLER DU NORD DE LA BELGIQUE

Mémoires, notes et documents

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Sénat de Belgique. — Rapport des Commissions réunies de la Justice, de l'Industrie et du Travail, chargées d'examiner le Projet de loi complétant et modifiant les lois des 21 avril 1810 et du 2 mai 1837	153
Rapport supplémentaire des Commissions réunies, sur les articles 33 et 36 (séance du 21 janvier 1908)	311
Loi sur les mines. — Texte adopté en seconde lecture par le Sénat, en séance du 13 février 1908.	349
Coupe des sondages de la Campine (<i>suite</i>). — Sondage n° 66, à Asch	369

STATISTIQUE

Mines : Production du 2 ^{me} semestre 1907	385
---	-----

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Personnel :

Corps des Ingénieurs des mines : Situation au 15 janvier 1908	386
Modification apportée à la composition des 6 ^{es} , 7 ^e et 9 ^e arrondissements des mines; arrêté ministériel du 15 novembre 1907	390
Personnel du Corps des mines : Arrêté royal du 30 janvier 1908 modifiant l'arrêté organique.	391

Police des mines :

Éclairage : Marque des verres des lampes de sûreté; arrêté ministériel du 28 décembre 1907.	392
Explosifs antigrisouteux : Circulaire ministérielle du 30 octobre 1907, autorisant l'emploi de l'« Antigel de sûreté ».	392

Appareils à vapeur :

Constatation des accidents. — Circulaire ministérielle du 14 novembre 1907	393
Instruction n° 58. — Chaudières à vapeur d'origine étrangère établies à bord des bateaux destinés à la navigation maritime et fluviale. — Marques des tôles. — Dérogation.	394

Arrêtés spéciaux :

Extraits d'arrêtés pris en 1907, concernant les mines et les usines	396
---	-----

